

Comment réduire ses déchets au quotidien ?



Moins jeter, c'est possible !

10 gestes de bon sens donnent des résultats. En réduisant ses déchets à la source, on peut **diminuer sa poubelle de moitié.**

1. PROSCRIRE LES PRODUITS JETABLES

Les produits jetables représentent environ 30 kg de déchets par personne.



Eviter les produits à usage unique : lingettes, essuie-tout, vaisselle jetable, papier aluminium, sacs plastique...



Privilégier les objets multi-usages : torchons, serviettes, couverts et récipients en dur, sacs en tissu...

2. OPTER POUR DES PRODUITS REUTILISABLES



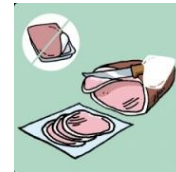
Privilégier ce qui est réutilisable : piles rechargeables...



3. LIMITER LES EMBALLAGES



Eviter au maximum les emballages et suremballages



Privilégier les **recharges** (stylos...), les produits faits maison ou vendus en **vrac**



Boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille. En déplacement : penser aux gourdes

4. REDUIRE LA CONSOMMATION DE PAPIER



Eviter les impressions non nécessaires, en recto...



Privilégier les **services en ligne** : archivage numérique, correspondance...



Apposer un « **stop pub** » sur votre boîte aux lettres.

5. COMPOSTER VOS DECHETS DE CUISINE

Les déchets de cuisine représentent en moyenne 45 kg par personne.



Ne pas jeter ses épluchures dans les ordures ménagères



Pratiquer le **compostage** individuel ou collectif

↳ permet de réduire les déchets ménagers de 30 à 40 %

6. REUTILISER LES DECHETS DU JARDINS

Les déchets verts représentent en moyenne 160 kg par personne



Valoriser les tontes de pelouse, feuilles mortes et tailles de végétaux : le **paillage** et le **compostage** permettent de les réutiliser sur place.

7. BIEN GERER LES DECHETS A RISQUE



Certains types de déchets **ne doivent absolument pas être jetés dans les ordures ménagères** car ils nécessitent un traitement spécial en fin de vie : médicaments, piles, petits équipements électriques et électroniques, pots de peinture, solvants, vieux clichés de radio, ampoules... doivent être retournés selon le cas en magasin, déchèterie ou pharmacie.

8. REPARER



Quand un appareil ne fonctionne plus, le **réparer**, c'est mieux que de le jeter.

www.jetonsmoins27.fr - site sur la réduction des déchets dans l'Eure

www.produitspouirlavie.org - site sur la valorisation des produits



9. DONNER



Ne pas jeter meubles, vêtements, livres non abimés dans les ordures ménagères.



Ces objets ont droit à une **2^{ème} vie** ! Il est préférable de les **donner** (à des associations...) ou les revendre.



10. MIEUX TRIER

La vaisselle en verre et les miroirs ne doivent pas être mis au tri : seuls les emballages peuvent l'être.



Enlever les bouchons, capsules et couvercles pour les contenants en verre.



*Plus d'un tiers des produits vendus par les industriels n'est pas recyclable. Le logo Triman, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015, est un repère pour savoir ce qui peut être recyclé. Pour vous aider, télécharger l'application **Le Guide du Tri**.*



LES BONS GESTES POUR JETER MOINS

MIEUX COMPRENDRE LES SYMBOLES DU RECYCLAGE :



LE RUBAN DE MÖBIUS

Ce symbole indique que l'emballage ou le produit est potentiellement recyclable, mais ne certifie pas son recyclage. S'il est accompagné d'un pourcentage, il indique que le produit ou l'emballage contient des matières recyclées (le pourcentage en précisant la quantité)



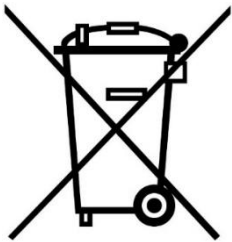
LE POINT VERT

Le point vert signifie que l'entreprise qui met en vente le produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. ATTENTION : il ne veut pas forcément dire que l'emballage est recyclable !



L'INFO TRI

Le symbole « info-tri » informe le consommateur sur la destination exacte de chaque élément d'emballage.



LA POUBELLE BARRÉE

Elle signifie que le déchet doit être jeté dans une poubelle spécifique à destination d'une filière spécifique. Ce déchet ne doit pas être jeté dans une poubelle classique.



LE « TIDY MAN »

Il s'agit d'un symbole de bon sens : il rappelle aux consommateurs qu'ils doivent jeter les déchets dans une poubelle et non sur la voie publique.

Par ces petits gestes, vous assurez un rôle essentiel dans une démarche qui contribue à **construire l'environnement de demain.**

